



CONFÉRENCE-DÉBAT DU CDPC

LES TRANSFORMATIONS DU DROIT PUBLIC EN CHINE

20 mai 2014 - 27 mai 2014

**20 mai : Centre Panthéon - Salle des
actes 27 mai : Conseil
constitutionnel.**

Le CDPC a organisé sa cinquième conférence-débat par un cycle de deux conférences les 20 et 27 mai 2014

Le CDPC a accueilli, du 19 au 28 mai 2014, Hélène PIQUET, professeur de droit à l'université du Québec à Montréal.

Sinologue et comparatiste, Hélène PIQUET est l'auteur de [nombreux articles](#) sur le droit chinois, privé et public (*Le droit à la dignité dans le futur Code civil chinois, Les droits de la personne en Chine, Les ressources endogènes et les réformes juridiques chinoises*).

Son ouvrage, [La Chine au carrefour des traditions juridiques](#), Bruxelles, Bruylant (2005) a reçu le Prix Gallet de l'Académie des Sciences Morales et Politiques en 2006.

Titulaire de la Chaire de recherche du Canada « Droit chinois et mondialisation », Hélène PIQUET a donné durant son séjour deux conférences :

- > « Le débat chinois sur le constitutionnalisme: constats et perspectives », le 20 mai 2014, Salle des actes, Centre Panthéon, 14h - 16h.
- > « La loi sur le contentieux administratif chinois de 1989 : une bonne initiative dans un contexte difficile », le 27 mai 2014, Conseil constitutionnel, 18h - 20h.

Ces interventions ont réunies dans deux articles qui peuvent être téléchargés ci-contre.



>
>